

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES

DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 7 SEPTEMBRE 2023

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

Nous, Roger DIDIER, Président de la Communauté d'agglomération

- **Vu** l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Président par le Conseil Communautaire du 17.07.2020, visée en Préfecture le 30.07.2020;
- **Vu** l'article R-2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- **Vu** la consultation lancée le 27 juin 2023 concernant la réalisation d'études environnementales réglementaires liées à la réalisation d'un permis d'aménager au sein du parc d'activités de Micropolis;
- **Considérant** qu'à l'issue de la consultation la proposition du Cabinet S2E à Gap (05000) est apparue comme économiquement intéressante pour la Communauté d'Agglomération.

DECIDONS

Article 1 :

Il est conclu un marché pour la réalisation des études environnementales réglementaires liées à la réalisation d'un permis d'aménager au sein du parc d'activités de Micropolis avec le Cabinet S2E 05000 Gap.

Article 2 :

Le présent marché est conclu pour un montant global de 7224 € HT soit 8668,80 € TTC.

Article 3 :

Le marché est conclu pour une durée de deux mois à compter de la notification, hors période de validation par la collectivité.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 7 septembre 2023

Le Président



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 26 SEPT 2023
Publié ou notifié le : 26 SEPT 2023

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CA GAP (05)
Utilisateur : ACTES AGGLO

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2023_09_65**
Objet : **Réalisation d'études environnementales réglementaires liées à la réalisation d'un permis d'aménager au sein du parc d'activités de Micropolis**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2023-09-11 00:00:00+02
Nature de l'acte : Actes individuels
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 8.8 - Environnement
Identifiant unique : 005-200067825-20230911-D2023_09_65-AI
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-200067825-20230911-D2023_09_65-AI-1-1_0.xml	text/xml	965 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_3428.pdf Nom métier : 99_AI-005-200067825-20230911-D2023_09_65-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	53.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 septembre 2023 à	Dépôt initial
En attente de transmission	28 septembre 2023 à	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 septembre 2023 à	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 septembre 2023 à 16h21min27s	Reçu par le MI le 2023-09-28

